

Ulysse ROUCHON

1878 - 1960

Auguste François Joseph Ulysse Rouchon est né à Loudes le dimanche 16 juin 1878, d'un père instituteur, François Rouchon, et de Marie-Joséphine Bérard, son épouse, sans profession, tout deux domiciliés au lieu de Loudes.

L'acte de naissance n°22 de l'état civil, est rédigé par Jean Florentin Tholence maire à cette époque.

Après des études au lycée du Puy, il deviendra **clerc de notaire**. C'est à cette époque qu'il commencera à publier ses premiers vers et à s'intéresser à l'histoire locale.

Publiciste, journaliste, il deviendra tour à tour **rédacteur en chef** de "Velay-revue", rédacteur au "Républicain de la Haute-Loire", à la "Dépêche de la Haute-Loire" à la "tribune de Saint Etienne", puis codirecteur de " la Haute - Loire ".

Très vite, il sera remarqué. Son travail de recherche étonnera. Le passé de la terre vellave l'inspire. C'est à l'âge de 22 ans qu'il devient **membre de la Société Académique de la Haute-Loire**. (5 avril 1900)

Auteur de plusieurs dizaines de publications, il abordera tout les sujets.

Victor Hugo - pages du centenaire- en 1902

La Bible du Puy dite de Théodulfe en 1903

La Chaise-Dieu en 1904

Mandrin dans la Haute Loire en 1905

mais aussi :

- la Rochelambert,
- La musique et la librairie au Puy au XVI° siècle
- les ancêtres auvergnats de Maurice Barrès
- Frédéric Mistral et le Velay
- plusieurs études et rapports de fouilles sur le Velay Gallo-romain et Ruessium (St Paulien)
- la vie paysanne en Haute-Loire, pour n'en citer que quelques uns. Sa

bibliographie compte pas moins de 62 ouvrages.

Plusieurs études publiées par la Société Académique et des articles dans les différents journaux locaux.

Il est **secrétaire** dès le 5 mars 1903 et **secrétaire perpétuel**, de cette même **Société Académique**, le 12 mai 1932

Le 21 mars 1909, par une note « confidentielle » de l'inspecteur Primaire du Puy, Ulysse Rouchon est informé de sa nomination comme : **Délégué cantonal à Loudes**, suivant la décision du conseil départemental en date du 29 mars 1909.

Il répond le 26 mars 1909, en ces termes :

Monsieur l'Inspecteur

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'informer immédiatement de ma nomination de délégué cantonal pour Loudes. Je ne vous dissimulerai pas le plaisir que j'éprouve en recevant un titre qui m'associe à l'oeuvre si haute et si bienfaisante de l'instruction primaire publique en général et de façon particulière à l'école où mon père enseigna pendant près de vingt cinq ans et où je me rappelle non sans quelques émotions, avoir reçu les premiers éléments de connaissances humaines.

Dans le but de donner un premier témoignage d'attachement à cette école et pour y commémorer le souvenir du passage de mon père, je me propose de fonder dès maintenant et à perpétuité sous le nom de « prix Rouchon » une récompense spéciale, (livres ou argent suivant le cas) qui sera décernée annuellement sur la proposition de l'instituteur, à l'élève qui se sera fait remarquer le plus par son intelligence, son assiduité et son travail.

J'informerai Mr l'Inspecteur d'Académie et l'instituteur de Loudes de cette proposition dès la réception officielle de ma nomination

U.Rouchon

Passionné par l'histoire du "pays vellave", il participera au Comité de travaux historiques et scientifiques au Ministère de l'Education Nationale. Le 21 Juin 1905, Mr Le Préfet, lui adresse la lettre suivante :

"En prévision du vote de la loi de séparation des Eglises et de l'état, Mr le Ministre de l'instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, s'est préoccupé d'assurer la sauvegarde des objets mobiliers conservés dans les édifices religieux. Dans ce but, et, afin d'éviter la distraction, de leur lieu d'origine, de certains de ces objets, Monsieur Le Ministre vient de présenter l'organisation de commissions départementales chargées de les rechercher et de les signaler à L'Administration.

..... Je vous ai désigné pour faire partie de la commission instituée dans le département de la haute Loire.

L'intérêt que vous n'avez cessé de manifester en faveur des questions artistiques, principalement de celles se rattachant à l'histoire locale, me fait espérer que vous voudrez bien prêter votre précieux concours à L'Administration. ... "

Le Préfet : A . BONHOURE

Il devient **Conservateur**, puis **Directeur des musées du Puy, conservateur des Antiquités et objets d'art de la Haute-Loire.**

C'est lorsqu'il est soldat en Italie que lui parvient cette nomination. Il fera réponse le 15 février 1918

Monsieur le Maire

Je reçois, loin de France la lettre par laquelle vous voulez bien m'informer, que sur votre proposition, Mr le Préfet de la Haute-Loire m'a nommé Conservateur du Musée Crozatier.

En vous remerciant de cette communication à laquelle était joint le duplicatum de l'arrêté de nomination, je désire vous dire combien je suis fier d'un choix qui m'honore et dans quels sentiments de reconnaissance j'accepte une mission que je m'efforcerais de remplir de mon mieux, dès mon retour au pays, avec pensée de servir comme mes savants prédécesseurs, et mes distingués collègues, les intérêts historiques et artistiques de la ville du Puy et du Velay

Veillez agréer, Monsieur le Maire l'expression de mon respectueux dévouement

*Ulysse ROUCHON
Officier d'administration du service
de Santé de l'armée Française
d'Italie.*

Secrétaire Général de la Société Agricole de la Haute-Loire, Il sera fait : **Chevalier du Mérite Agricole** par arrêté en date du 24 sept. 1920.

Il apportera aussi, sa collaboration au développement touristique de la Haute-Loire, ou son érudition est mise à contribution. A cette occasion il est fait **Chevalier du Mérite Touristique.**

A la suite du succès de la première campagne de fouille à laquelle, il participe en 1923, sur l'emplacement de RUESSIO (St Paulien), capitale du Velay gallo-romain : Le Maire et le conseil Municipal prennent la décision suivante en date du 11 novembre 1923,

*Art 5 - Ulysse Rouchon, en qualité de Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, Membre de la Société des Antiquaires de France, Chargé de Mission, est nommé **Directeur du Musée gallo-romain de St Paulien.***

*Fait à Saint Paulien le 26 décembre 1923
Le Maire.*

Auteur de plusieurs conférences, dont certaines sur l'Italie, pays qu'il aimait beaucoup, ou il avait passé une partie de sa vie, en qualité de soldat, durant la première guerre mondiale. Il fut à ce titre, inscrit sur la liste des **experts** près le tribunal du Puy en qualité d'**interprète pour l'italien**, le 11 oct. 1927.

Laurent Eynac, Sénateur de la Haute-Loire, sollicite auprès du Ministère de l'Education Nationale, la rosette pour Ulysse Rouchon.

Par décret du Président de la République, Albert Lebrun, en date du 5 Août 1938, Ulysse Rouchon, est nommé :

Officier de l'ordre National de la Légion d'Honneur. Son savoir est apprécié et reconnu en dehors du département. C'est ainsi que Le Centre National de la Recherche scientifique (CNRS) le nomme : **Correspondant de la Commission des Monuments Historiques.** 2° section : Monuments Préhistoriques. Chargé de la

surveillance et de l'inspection des monuments archéologiques, des champs de fouilles, des Musées et des collections archéologiques du département, à compter du 12 avril 1943.

Il est à nouveau sollicité, et accepte d'être **Délégué régional du Musée National des Arts et Traditions Populaires**, et de la société du Folklore français, pour le département de la Haute-Loire, le 21 septembre 1943.

Historien et conteur, souvent ironique, il adorait polémiquer. Il passait pour être un homme doué d'un franc-parler et souvent caustique à l'égard des loudois qu'il aimait pourtant.

Un loudois connu pour sa galanterie vestimentaire, son romantisme et son grand chapeau, que le Pape (Jean XXIII) lui même avait découvert lors des fêtes du VII^e centenaire de l'abbaye de la Chaise Dieu. Il prétendait même, être cousin du célèbre romancier Jules Romain. Une affirmation qu'il m'est difficile de vérifier. Sa généalogie, ne permet pas d'aller plus avant. Fernand Boyer établi en 1985 une généalogie très complète sur Jules Romain.

« C'est par cette famille Boissière que Jules Romain et Ulysse Rouchon auraient eu quelques liens de parenté, sans que j'ai pu le vérifier. »

La possibilité que ce lien de parenté soit issu de la famille Boissière, de Coubladour, est difficilement vérifiable. Ils étaient sans doute cousins dans l'amour de leur pays, de leur terroir, mais plus encore de l'histoire et de la belle écriture.

Connu de tous, pour son attachement à la terre qui l'avait vue naître, on peut regretter qu'il ait très peu parlé du pays de Loudes.

On peut aussi déplorer qu'il n'y ait pas, dans cette même commune, son nom, associé à une place, une rue, un parc, ou un lotissement. Gageons qu'il s'agit là, d'un oubli qui sera réparé dans l'avenir.

Oublié aujourd'hui, il reste encore une référence incontestable en matière de recherche, pour tous les amateurs et historiens locaux.

La sagesse populaire prétend qu'être né un dimanche, est un signe de paresse..!

Ulysse Rouchon quittera définitivement son Velay natal, le 5 janvier 1960, au Puy en Velay.

Les cinq dernières lignes de l'hommage de Georges Paul à Ulysse Rouchon, résume peut être l'amitié qu'il suscitait.

"..... Puissent votre souvenir, comme vos travaux, servir d'exemples aux chercheurs de l'avenir.

Puisse, cette pensée atténuer quelque peu la douleur de tous les vôtres, et de votre si dévouée compagne, de votre fils..... et à qui au nom de la Société Académique que vous aimiez tant, j'offre l'expression très sincère de nos sentiments attristés, comme aussi l'espoir de vous retrouver un jour, dans un monde meilleur. "

Hommage de Georges Paul à Ulysse Rouchon
Annales de la Société Académique. 1960

Les Loudois se souviennent peut-être de la chapelle Notre-Dame de Lorette, (route de Vazeilles) propriété de Mr Ulysse Rouchon. Il en fera don à l'association intercantonale de Loudes le 22 septembre 1945

~~~~~ o ~~~~~

Patrick Rossi – Loudes 1996.